



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

**QUATRE CENT SOIXANTE-CINQUIÈME
SÉANCE ORDINAIRE DU
9 DÉCEMBRE 2022, À 15 H, TENUE À LA
SALLE DU CAFÉ DÉLICIES DE L'ÉDIFICE
MUNICIPAL**

SONT PRÉSENTS

André Elliott
Président

Daniel Marchildon
Conseiller

Jocelyn Girard
Conseiller

Roger Dickey
Conseiller

EST ABSENT

Ariane Marquis-Vézina
Conseillère

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière.

IL Y A QUORUM.

M. André Elliott préside la séance et M^{me} Caroline Chrétien agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par le président, M. André Elliott, à 15 h.



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

1. Adoption de l'ordre du jour

V-465-LV-2693

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE
PAR

M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 17 novembre 2022 et de la séance extraordinaire du 21 novembre 2022;
3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 9 décembre 2022;
4. Dépôt du bordereau de correspondance;
5. Approbation du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2023;
6. Nomination des présidents suppléants pour l'année 2023;
7. Dépôt des formulaires complétés « Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil » selon l'article 57 de la « *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* »;
8. Divers;
 - 8.1 Nomination d'un signataire concernant l'entente relative au contrôle des animaux avec la SPCA Abitibi-Ouest;
 - 8.2. Approbation de la prise en charge et de l'entretien d'une partie du terrain du lot 55 situé dans le 4^e et 5^e Rang Est de Villebois afin de construire une virée pour les camions de la voirie locale et les camions à ordures et recyclage;
9. Période de questions;
10. Clôture de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 17 novembre 2022 et de la séance extraordinaire du 21 novembre 2022

V-465-LV-2694

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE
PAR M. ANDRÉ ELLIOTT, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les procès-verbaux de la séance ordinaire du 17 novembre 2022 et de la séance extraordinaire du 21 novembre 2022 tels que rédigés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 9 décembre 2022

V-465-LV-2695

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements à effectuer, les comptes fournisseurs et les paies au 9 décembre 2022 de la Localité de Villebois pour un montant total de 195 392,80 \$ tel qu'il appert et étant plus amplement décrits à la liste au 9 décembre 2022.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

Caroline Chrétien
Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Dépôt du bordereau de correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance de la correspondance adressée au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois.

5. Approbation du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2023

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois doit fixer, par résolution, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2023;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois a mandaté la secrétaire-trésorière afin de recommander des dates relatives au calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2023;

V-465-LV-2696

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le calendrier des séances ordinaires du conseil du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois pour l'année 2023 tel que recommandé par la secrétaire - trésorière;



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

QUE le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois siège aux dates et aux heures suivantes pendant l'année 2023 :

- Vendredi 20 janvier à 15 h
- Vendredi 17 février à 15 h
- Vendredi 17 mars à 15 h
- Vendredi 14 avril à 15 h
- Jeudi 11 mai à 19 h 30
- Jeudi 8 juin à 19 h 30
- Jeudi 6 juillet à 19 h 30
- Jeudi 17 août à 19 h 30
- Jeudi 14 septembre 19 h 30
- Jeudi 19 octobre à 19 h 30
- Vendredi 10 novembre à 15 h
- Vendredi 8 décembre à 15 h

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Nomination des présidents suppléants pour l'année 2023

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 56 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ. C-19), la localité doit désigner un conseiller comme président suppléant.

V-465-LV-2697

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M. Daniel Marchildon à titre de président suppléant pour une période de trois (3) mois, soit du 1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2023;

DE NOMMER M. Roger Dickey à titre de président suppléant pour une période de trois (3) mois, soit du 1^{er} avril 2023 au 30 juin 2023;

DE NOMMER M. Jocelyn Girard à titre de président suppléant pour une période de trois (3) mois, soit du 1^{er} juillet 2023 au 30 septembre 2023;

DE NOMMER M^{me} Ariane Marquis-Vézina à titre de présidente suppléante pour une période de trois (3) mois, soit du 1^{er} octobre 2023 au 31 décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

7. **Dépôt des formulaires complétés « Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil » selon l'article 57 de la « Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités »**

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités édicte certaines règles relatives à la divulgation par un membre du conseil municipal de ses intérêts pécuniaires;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil doivent mettre à jour leur « Déclaration des intérêts pécuniaires » via un formulaire, et ce, annuellement;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'effectuer la mise à jour de cette déclaration.

La secrétaire-trésorière, M^{me} Caroline Chrétien, procède au dépôt des formulaires « Déclaration des intérêts pécuniaires » de chacun des membres du conseil municipal du GREIBJ – Localité de Villebois.

8. **Divers**

8.1 **Nomination d'un signataire concernant l'entente relative au contrôle des animaux avec la SPCA Abitibi-Ouest**

CONSIDÉRANT QUE la SPCA Abitibi-Ouest a déposé une proposition d'entente de service pour le contrôle des animaux;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont analysé la proposition d'entente de service pour le contrôle des animaux;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'avoir un service concernant le contrôle des animaux.

V-465-LV-2698

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON, DUMENT APPUYÉE PAR M. ROGER DICKEY, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M^{me} Caroline Chrétien à titre de signataire de l'entente de service concernant le contrôle des animaux, avec la SPCA d'Abitibi-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

8.2 Approbation de la prise en charge et de l'entretien d'une partie du terrain du lot 55 situé dans le 4^e et 5^e Rang Est de Villebois afin de construire une virée pour les camions de la voirie locale et les camions à ordures et recyclage

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel pour le GREIBJ – Localité de Villebois d'avoir une virée dans la section est du 4^e et 5^e Rang;

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Huguette Desormeaux, propriétaire du lot 55 dans ledit rang, est prête à offrir l'usage d'une parcelle de terrain de ce lot afin d'y construire une virée pour les camions;

CONSIDÉRANT QUE les seules conditions sont l'entretien et le fait d'assumer toute responsabilité civile concernant cette virée.

V-465-LV-2699

SUR PROPOSITION DE M. JOCELYN GIRARD, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ROGER DICKEY, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER l'offre de M^{me} Huguette Desormeaux de prendre en charge la parcelle de terrain du lot 55 du 4^e et 5^e Rang Est afin d'y installer une virée pour les camions et d'assumer toute responsabilité civile concernant l'utilisation de ce terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Période de questions

Huit (8) personnes ont assisté à la séance du conseil et la seule question concernait le sujet suivant :

- L'entretien des chemins d'hiver du 4^e et 5^e Rang de la Localité de Villebois.

10. Clôture de la séance

V-465-LV-2700

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 15 H 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Président

Secrétaire

Directrice générale par intérim
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James